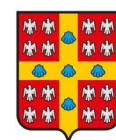


Appel à candidatures

Cohorte professorale sur les défis climatiques

16 février 2026



**UNIVERSITÉ
LAVAL**

Appel à candidatures

Cohorte professorale sur les défis climatiques

Mise en contexte :

Les enjeux climatiques dépassent les cadres disciplinaires traditionnels et appellent des approches renouvelées, fondées sur le dialogue entre disciplines. La Cohorte professorale sur les défis climatiques s'inscrit dans cette perspective en proposant un espace structuré, stimulant et soutenu pour réfléchir, créer et expérimenter autrement.

En réunissant des professeures et professeurs issus de disciplines variées, la Cohorte vise à favoriser les échanges, le croisement des expertises et l'émergence de collaborations inédites autour des enjeux climatiques, dans un cadre propice au travail interdisciplinaire.

Description :

Le projet de Cohorte professorale sur les défis climatiques s'inscrit dans le cadre du Plan ULaval 2023-2028, en lien avec les objectifs du Chantier de l'ambition climatique. Les projets de ce chantier visent à renforcer le leadership de nos différents domaines de recherche et d'enseignement en lien avec l'action climatique et à accroître la capacité d'action des membres de notre communauté.

Cet appel de candidatures s'appuie sur le consensus scientifique quant à l'urgence du défi à relever, ainsi que sur l'expertise et l'engagement de notre communauté. La lutte contre les changements climatiques devient ainsi une responsabilité partagée, nous interpellant tant individuellement que collectivement. L'appel est initié par le vice-rectorat aux affaires internationales et au développement durable, le vice-rectorat à la recherche, à l'innovation et à la création, le vice-rectorat aux ressources humaines et aux finances, ainsi que l'Institut EDS. L'objectif de la Cohorte est de tester de nouveaux modèles de collaboration interdisciplinaire et de partage d'expertises afin de favoriser la coconstruction d'innovations contribuant à la lutte contre les changements climatiques.

En apportant des expertises variées, des points de vue multiples et des contributions innovantes et complémentaires, chaque discipline peut enrichir notre réponse collective à l'atténuation et à l'adaptation aux changements climatiques. Tous les domaines de recherche, d'innovation et de création à l'Université Laval peuvent contribuer à cet effort.

Les membres du corps professoral retenu afin de constituer la Cohorte seront appelés, au cours de l'année 2026-2027, à collaborer afin de faire émerger un ou quelques projets de recherche interdisciplinaire sur les thématiques de l'adaptation ou de l'atténuation climatiques. Chaque thématique peut se décliner en de multiples dimensions couvrant l'ensemble des disciplines et facultés.

Un soutien personnalisé sera offert aux membres de la Cohorte :

- Un budget d'équipe pour l'ensemble de la Cohorte de 50 000 \$ afin de soutenir le ou les projets proposés.
- Un appui financier de 10 000 \$ par personne participante, versé en soutien aux activités de recherche.

- Une animation et un accompagnement pour la durée de la Cohorte, visant à faciliter la mise en réseau et se familiariser avec les expertises de chacune et chacun, à faire émerger les opportunités de collaborations liées dans le cadre du projet, tout en soutenant le développement d'habiletés liées à la collaboration intersectorielle et interdisciplinaire.

Objectifs recherchés :

- Renforcer les talents internes et favoriser le développement de nouvelles collaborations interdisciplinaires et le réseautage.
- Stimuler l'élaboration de questions de recherche novatrices pour enrichir la programmation scientifique des personnes participantes.
- Faciliter le développement de nouveaux projets de recherche interdisciplinaire sur les défis climatiques, conduisant au dépôt de demandes de financement.
- Accroître le positionnement scientifique de l'Université face aux enjeux climatiques en augmentant la capacité de recherche sur cette thématique.
- Mettre en place des partenariats interdisciplinaires structurants dans le domaine du climat, en adéquation avec le Plan de développement de la recherche et le Plan ULaval 2023-2028, pour catalyser un impact durable.

Modalités :

Admissibilité

Les personnes admissibles sont les membres du corps professoral de l'Université Laval.

Nombre de personnes retenues

Jusqu'à huit personnes

Thématiques de collaboration

L'atténuation des effets du changement climatique : désigne tout type de mesure prise par les gouvernements, les entreprises et les populations en vue de réduire ou de prévenir les émissions de gaz à effet de serre, ou dans le but d'améliorer les puits de carbone qui permettent d'éliminer ces gaz de l'atmosphère.

et/ou

L'adaptation au changement climatique : implique des mesures qui contribuent à réduire la vulnérabilité des populations face aux impacts actuels et attendus du changement climatique, tels que les extrêmes météorologiques et leurs dangers, la hausse du niveau de la mer, la perte de biodiversité et l'insécurité alimentaire et hydrique. » (Dictionnaire du Climat)

Durée de la Cohorte

Il est prévu que la Cohorte débute en mai 2026, et se termine en avril 2027.

Engagement attendu des personnes membres de la Cohorte

La participation à la Cohorte consistera en des moments formels d'échanges sous forme de rencontres mensuelles pour l'équivalent, en moyenne d'une demie à une journée par mois. Des échanges informels entre les rencontres sont attendus entre les personnes participantes afin de faire progresser leur projet de recherche.

Il est également attendu qu'une demande de financement collective soit déposée pour le ou les projets initiés par la Cohorte. D'autres formes d'avancements sont également souhaitées (ex. : publications, co-supervision, etc.).

Date limite pour soumettre sa candidature : 26 mars 2026

Dépôt de candidature

Le dossier de candidature doit inclure :

- Un curriculum vitae
- Une lettre de motivation d'une page exprimant l'intérêt pour la recherche interdisciplinaire sur les enjeux climatiques, ainsi que les retombées anticipées sur les travaux et la programmation de recherche de la personne.

Le dossier doit être envoyé à information-ieds@ulaval.ca

Processus et critères de sélection :

Un comité fera l'analyse et la sélection des candidatures reçues. Ce comité est formé de cinq personnes, à savoir une représentation : des doyennes et doyens ; de la Commission de la recherche ; de l'Institut EDS ; du vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation ; du vice-rectorat aux affaires internationales et au développement durable.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

-	La motivation de la personne envers l'interdisciplinarité ¹ appliquée à l'étude des enjeux climatiques et son intérêt à développer de nouvelles collaborations avec de nouvelles personnes.
-	Le potentiel de propulsion des activités de recherche et du soutien au cheminement de carrière de la personne générée par une participation à la Cohorte.
-	La capacité de la personne à contribuer à la Cohorte, par ses expériences, ses expertises et ses champs d'intérêt de recherche (complémentarité entre les membres de la Cohorte).
-	La motivation à initier ou renforcer des collaborations interdisciplinaires : intérêt ou aptitude à créer, développer ou tisser de nouvelles synergies entre disciplines et secteurs pour stimuler l'innovation et répondre à des enjeux complexes.

La sélection visera également à créer la Cohorte cible suivante : globalement, une composition diversifiée quant à la provenance (facultaire, d'expertises, d'intérêts de recherche et de complémentarité des champs disciplinaires), constituée de personnes ayant peu collaboré dans le passé et dont la participation favorise un fort potentiel de collaborations innovantes et la progression de la carrière des personnes.

¹ Dans le cadre du projet de Cohorte professorale, l'interdisciplinarité est définie comme une approche de travail collaboratif intégrant des informations, des méthodes, des outils, des perspectives, des concepts ou des théories provenant de deux ou plusieurs disciplines. Elle vise à résoudre des problèmes complexes ou des enjeux sociétaux, dont les solutions dépassent le champ d'application d'une seule discipline.

Équipe d'appui à la Cohorte et animation :

L'Institut en environnement, développement et société (EDS), le vice-rectorat à la recherche, à l'innovation et à la création et le vice-rectorat aux affaires internationales et au développement durable assurent la coordination du projet et l'appui au déploiement et à l'animation de la Cohorte.

Un plan d'animation sera élaboré. Des éléments pouvant en faire partie, à titre illustratif :

- Une retraite au début de la Cohorte.
- Discussion avec une personne conseillère à la recherche concernant les opportunités de financement interdisciplinaire dans le domaine du climat.
- Une professeure ou un professeur titulaire agit comme mentor pour chacun des groupes œuvrant à un projet.
- À mi-parcours, chaque groupe de travail présente un ou deux projets collectifs à l'ensemble de la Cohorte pour recueillir des suggestions.
- Rencontres avec des personnes expertes hors du milieu académique.

Source de financement :

Le financement du projet provient essentiellement du Fonds d'action climatique de l'Université Laval, constitué de revenus issus de la philanthropie et du programme de compensation volontaire des GES.

Informations additionnelles :

Pour des questions ou informations additionnelles, écrire à information-ieds@ulaval.ca